



Mieux comprendre les écosystèmes pour savoir les gérer

Entretien avec Claude Hollis MURRAY



Directeur général adjoint
et Chef du Département des Forêts de la F.A.O.

B.F.T. : Votre présence à la célébration du centenaire de l'IUFRO témoigne de l'intérêt que porte la F.A.O. à cet organisme dont l'intérêt pour les forêts tropicales est devenu plus explicite depuis une vingtaine d'années. Comment évoluent les relations de la F.A.O. et de l'IUFRO ?

C.-H. MURRAY : L'IUFRO a été conçue par des chercheurs pour répondre à un besoin qu'ils avaient perçu il y a cent ans, le besoin de communiquer entre eux. Cette communication est plus que jamais à l'ordre du jour, non seulement entre chercheurs des pays tropicaux mais aussi entre chercheurs des pays tropicaux et chercheurs des pays du Nord.

Le transfert de technologies vers les pays tropicaux reste une nécessité, ne serait-ce que pour que soit épargné à ces pays de refaire certaines erreurs commises par les pays du Nord dans le passé. La diffusion des connaissances est également une nécessité : elle contribue à renforcer les institutions récemment créées dans les pays tropicaux et elle apporte un appui essentiel à des chercheurs dont beaucoup sont encore jeunes.

Voilà pourquoi la F.A.O., institution de développement, coopère étroitement avec cette union de chercheurs qu'est l'IUFRO. Les deux organisations ont des rôles importants et complémentaires à jouer, notamment pour le développement forestier des pays du Sud. Il faut souhaiter à cet égard que davantage d'institutions des pays tropicaux adhèrent à l'IUFRO.

POLITIQUE LÉGISLATION SYLVICULTURE GESTION FORESTIÈRE

Quels sont les principaux domaines dans lesquels vous souhaiteriez voir progresser la recherche forestière ?

Les besoins en recherche sont différents dans les pays du Nord et dans les pays tropicaux. Je vais vous répondre pour les pays tropicaux. A mon avis, les grands enjeux des années à venir exigent des recherches dans deux vastes domaines : l'un concerne les politiques et les

législations forestières, l'autre, aussi important, concerne la sylviculture et la gestion forestière.

Pourquoi ces deux domaines ?

Beaucoup de pays tropicaux sont encore des pays neufs. Certains ont hérité de législations forestières mises en place à l'époque coloniale. Elles sont aujourd'hui inadaptées en raison des nombreux changements survenus depuis



lors. La pression accrue de populations en quête d'espace, non seulement pour se nourrir mais aussi pour mieux vivre, en est un exemple. Il faut souligner l'impact croissant des autres secteurs d'activité sur la forêt.

Les nouvelles approches en matière de politique et de législation forestières doivent prendre en compte ces évolutions.

Il en résulte également un besoin accru en connaissances dans les domaines de la sylviculture et de la gestion des forêts. Les écosystèmes forestiers sont complexes, et ceux des pays tropicaux le sont plus encore que ceux des pays tempérés, par les très nombreuses espèces qui les composent et leurs nombreuses interactions. Nous avons besoin de mieux

comprendre le fonctionnement de ces écosystèmes, si nous voulons les gérer au mieux.

J'ajouterais l'agroforesterie car nos connaissances sont encore insuffisantes sur le rôle que peuvent jouer les arbres dans les petites exploitations agricoles.

Résumons : il s'agit de mieux comprendre les nouveaux besoins en politique et législation forestières. Il s'agit aussi de mieux comprendre les écosystèmes pour mieux les gérer.

Mais de grâce n'attendons pas de tout savoir pour commencer à travailler ! Travaillons dès maintenant à améliorer la situation avec les connaissances dont nous disposons, afin de réduire la déforestation et d'améliorer le bien-être des populations concernées.

LE S.P.D.C. NEUF ANS APRÈS

Un programme spécial pour les pays en développement (S.P.D.C.) a été lancé en 1983, avec le concours de la F.A.O., et confié à l'IUFRO. Neuf ans après, quelles conclusions peut-on tirer des réalisations de ce programme ?

Dès le début, la F.A.O. a soutenu le S.P.D.C. Elle continuera à le faire car en tant qu'agence de développement, elle s'emploie à soutenir toutes les initiatives qui peuvent contribuer au

développement ; ces initiatives proviennent de gouvernements, de personnes privées ou d'O.N.G. cherchant à éviter au maximum les doubles emplois.

Parmi les nombreuses actions mises en œuvre par le S.P.D.C., je voudrais signaler tout particulièrement l'utilité des ateliers et des actions de formation qui contribuent à améliorer le niveau des connaissances dans les pays tropicaux.

L'IUFRO, LE CIFOR ET LA F.A.O. SONT COMPLÉMENTAIRES

La création du Centre International de Recherche Forestière (CIFOR) traduit bien l'intérêt accru de la communauté internationale pour les forêts tropicales. La F.A.O., dont l'activité forestière est déjà ancienne, voit donc se constituer un nouvel organisme international. Quelle coopération la F.A.O. mènera-t-elle avec le CIFOR ?

Il est encore un peu tôt pour apporter une réponse précise. Le Directeur général du CIFOR n'est pas encore nommé. On sait que le CIFOR sera implanté en Asie mais le lieu précis n'a pas encore été décidé et les programmes de travail du CIFOR sont encore en discussion.

Mais il y a une complémentarité évidente entre l'IUFRO, le CIFOR et la F.A.O., et les recouvrements devront être évités ainsi que toute idée de rivalité.

Le CIFOR fonctionnera en quelque sorte comme un réseau d'unités de recherche. Il

devra ouvrir un centre en Afrique et un autre en Amérique Latine. Il mènera également par lui-même certaines recherches. Il est important que les connaissances du CIFOR soient bien diffusées dans les pays tropicaux ; sur ce point, l'IUFRO et la F.A.O. pourront lui venir en aide. En effet, bien des problèmes forestiers ne peuvent trouver de solution qu'au niveau local, dans les conditions de station particulières à chaque forêt.

Les résultats généraux obtenus par le CIFOR ne pourront bien souvent être utilisés dans les pays intéressés qu'après des recherches appliquées complémentaires. Ces recherches devront être menées par les instituts nationaux de recherche, auxquels la F.A.O. et l'IUFRO continueront d'apporter leur appui avec les institutions spécialisées des pays industrialisés telles que le CIRAD et son Département des forêts. ■

Propos recueillis par François GRISON.